



Dispositif d'appui à la coordination (DAC)



★ Qu'est-ce qu'un DAC ?

Le DAC accompagne les personnes en situation complexe (pluri-pathologie, problématiques sociales, isolement..) et soutient les professionnels de santé qui les prennent en charge.

Un DAC est issu de la convergence d'au moins deux dispositifs existants, les réseaux territoriaux tri-thématiques et les MAIA, voire les PTA, les PTA, les CLIC...

★ Public cible

- Toutes les personnes en situation complexe* quel que soit l'âge ou la pathologie, leur entourage et leurs aidants
- Tous les professionnels de la prise en charge de personnes en situation complexe* quel que soit l'âge ou la pathologie.

*Situations médico-psycho-sociales que les professionnels estiment complexes, hors urgences vitales.

★ Modalités d'accès

- Le DAC intervient sur simple appel téléphonique de la personne concernée, d'un proche, d'un professionnel de santé ou du secteur médicosocial, en concertation avec le médecin traitant ;
- La personne doit être domiciliée sur le territoire d'intervention du DAC.

★ Missions /activités

Les missions du DAC :

- L'appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation complexe
 - L'information, l'orientation vers les ressources adéquates du territoire des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, et des personnes / de leur entourage, sur suggestion d'un professionnel ;
 - L'appui à la coordination des parcours de santé que les professionnels estiment complexes (évaluation multidimensionnelle, définition d'un plan d'actions, accompagnement à la mise en œuvre, suivi et réajustement).
- L'appui à la structuration territoriale des parcours
 - Contribuer à un diagnostic partagé des besoins et de l'offre en santé ;
 - Animation ou participation à des instances territoriales de concertation entre professionnels ;
 - Mise en œuvre d'actions d'amélioration de parcours (déploiement d'outils et de projets, actions de sensibilisation, de formations croisées...).

Dans le cadre de sa première mission, le DAC intervient en subsidiarité des acteurs existants du territoire du DAC.

Pour l'appui à la coordination de parcours, le DAC peut intervenir, si besoin, au domicile de la personne pour réaliser l'évaluation multidimensionnelle.

★ Intervenants professionnels

Le DAC peut être composé de :

- Coordinateurs d'appui

- Médecin
- Infirmier
- Psychologue
- Assistant Social
- Ergothérapeute
- Référent parcours intensif
- Equipe d'animation territoriale
 - Chef de projet
 - Chargé de mission
- Secrétaire
- Directeur adjoint
- Directeur

★ Autorité, financement et coût pour l'utilisateur

Le DAC fait l'objet d'une autorisation délivrée par l'agence régionale de santé (ARS). Le DAC est financé par l'ARS.

Si un DAC intègre un dispositif du Conseil Départemental (CLIC,...), le DAC dispose alors de deux autorités en charge de l'autorisation, du financement, de la tutelle et des orientations stratégiques : l'ARS IDF et le Conseil Départemental.

Les services proposés par la DAC ne sont pas payants pour l'utilisateur.

★ Références juridiques

- Loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 (article 69 sur la fongibilité du FIR) ;
- Décret n° 2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la période 2018-2022 ;
- Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
- Code de la santé publique : articles L. 6327-2 à L. 6327-3 ;
- Décret n°2021-295 du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et aux dispositifs spécifiques régionaux.



Pour en savoir plus

- [Rechercher un DAC en Ile de France sur l'annuaire de l'offre handicap neurologique*](#) (annuaire en cours de peuplement)
- Paris met en place des DAC/Maisons des aînés et des aidants (M2A) découpant la capitale en 6 territoires
- Les DAC se mettent progressivement en place sur 22 territoires de coordination, pour plus d'informations, veuillez-vous référer au site de la [Fédération régionale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé d'Ile-de-France \(FACS\)](#) (source : facs-idf.fr)

*[Guide d'utilisation de l'annuaire](#)

